

L'étang des Claires

Formulaire de réservation

A retourner complété et signé à :

Mr Pierre-Marie Vallée, 8 boulevard de Lanrua bâtiment 5 appartement 16, 35600 Redon

Nom : _____ **Prénom :** _____
Adresse : _____
Code postal : _____ **Ville :** _____
Pays : _____ **Téléphone et mail :** _____
Nombre de personnes au total : _____ **Présence d'animaux :** _____
Type de pêche pratiquée (carpe, canne longue, anglaise ...) : _____

Je désire réserver pour la période suivante :

Date d'arrivée (15h) :

Date de départ : (11h) :

Je joins un chèque (chèques vacances) d'une valeur totale de _____ € en règlement des 50%** d'arrhes sur mon séjour.

J'accepte les conditions générales de location et règlement intérieur après en avoir pris connaissance
(merci de parapher chaque fin de page).

Conditions générales de location :

La maison est entièrement équipée, sauf draps, taies d'oreillers, serviettes de bain, torchons.

En fin de séjour, la location doit être rendue propre telle qu'à l'arrivée.

Dans le cas contraire il sera demandé une participation de 50€ aux frais de nettoyage qui sera retenue sur la caution.

La location à la semaine va du samedi 15h00 (heure d'arrivée) au samedi 11h00 (heure de départ).

La réservation ne sera effective qu'après :

- Réception du formulaire de réservation ci-contre ;
- L'encaissement du chèque d'arrhes de 50 % du montant total de la location ;
- Règlement obligatoire du solde (50 % restants) 1 mois (30 jours) avant votre arrivée.

Si la somme n'est pas reçue dans le délai imparti, votre réservation sera annulée et vous perdrez votre dépôt, à moins que des arrangements antérieurs aient été pris avec les propriétaires et convenus dans le contrat.

** Si la réservation est faite dans un délai de 1 mois de la date d'arrivée, l'intégralité sera payée au moment de la réservation.

Un chèque de caution de 300 € (non encaissé) vous sera demandé à l'arrivée et vous sera rendu au moment du départ si tout est conforme. Si les propriétaires constatent un état insatisfaisant lors de votre départ, le chèque de caution de 300€ sera conservé.

Annulation de location :

En cas d'annulation plus de 30 jours avant la date d'arrivée, les arrhes seront retenues.

En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la somme versée sera retenue dans son intégralité (arrhes + solde).

Si le locataire arrive après le début du séjour ou part avant la fin du séjour, aucun remboursement ne sera effectué.

Aucune arrivée ne sera autorisée après le dimanche soir 18h00.

A

Signature

Le

« Lu et approuvé »

Règlement intérieur

A retourner paraphé et signé avec le formulaire de réservation

- Généralités :

1° Votre entière responsabilité est engagée dans la location, un comportement correct et un respect des installations sont vivement recommandés.

2° Le propriétaire décline toutes responsabilités en cas de vol ou d'accident sur la propriété. Les locataires seront entièrement responsables de tous les faits non précisés dans ce courrier.

3° Si, pour des raisons indépendantes de notre volonté, la location (maison et/ou étang) devient indisponible pour la période réservée et que des arrhes sont versées, une nouvelle date pourra être envisagée ou bien la restitution complète des dépôts aura lieu.

4° Les animaux sont autorisés par arrangement antérieur mais demeurent sous la responsabilité de leurs propriétaires. De ce fait, toutes déjections doivent être ramassées et tous dommages occasionnés par nos chers animaux seront directement facturés aux maîtres.

- Concernant le logement :

1° Le logement est fourni pour un maximum de 6 personnes. Nous autorisons néanmoins la visite de connaissances/amis/famille (dans la limite du raisonnable) dès lors que les propriétaires en sont informés préalablement. De plus, il est possible de laisser dormir vos invités dans une tente à proximité de la maison. Le logement est composé d'un salon comprenant un coin cuisine, de 2 chambres, d'une salle de bain, d'un WC, d'une buanderie et d'une pièce condamnée à titre privatif.

2° La maison étant pourvue d'un système de fosse septique, il est strictement interdit de jeter des produits javellisés, eaux usées, serviettes hygiéniques etc... dans la cuvette des toilettes (ainsi que dans les lavabos et la douche).

3° L'accès internet via WIFI ne doit en aucune manière être utilisé à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II du code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise (HADOPI).

Si le propriétaire venait à recevoir à posteriori une lettre et/ou un mail d'avertissement, le(s) locataire(s) présent(s) à la date des faits se verront interdit de tout autre séjour.

Si le propriétaire se voyait résilier sa connexion internet à cause de la non-observation des règles de téléchargement, le(s) locataire(s) présent(s) à la date des faits devront dédommager le propriétaire.

4° Un inventaire de la maison vous sera fourni à votre arrivée ainsi qu'un état des lieux sera effectué. Si pendant votre séjour, vous constatez une anomalie vous devez avertir les propriétaires immédiatement sous peine d'en endosser la responsabilité.

5° La consommation d'eau et d'électricité doit rester « normale » durant le séjour. A votre arrivée et à votre départ, un relevé des compteurs aura lieu. S'il s'avère qu'à la fin de votre séjour la consommation en électricité et/ou eau a été disproportionnée, les propriétaires se réservent le droit de faire devoir l'excès de consommation (20 centimes d'euros par kWh pour l'électricité et 10€ par m² supplémentaire).

6° Il est strictement interdit d'utiliser l'insert présent dans la maison

7° Il est interdit de faire stationner sur le terrain caravanes ou camping-car sans en avoir demandé l'autorisation au préalable.

8° Pour des raisons d'hygiène et de sécurité (détecteur de fumée), il est strictement interdit de fumer dans la maison.

9° TRI SELECTIF : Les poubelles doivent être triées selon le règlement mis en place par le SMICTOM.

Containeur gris : poubelle ménagère (sac poubelle), containeur jaune : cartons, emballages plastiques etc ... Le verre est à porter directement aux conteneurs prévus à cet effet. Si le tri venait à ne pas être respecté, la caution ne sera pas restituée.

Signature

« Lu et approuvé »

Règlement intérieur (suite et fin)

- Concernant la pêche :

PECHE EN NO KILL EXCLUSIVEMENT !!!!! OBLIGATION DE REMETTRE LES POISSONS A L'EAU.

- Pêche de la carpe et de l'esturgeon :

- 1° La présence du tapis de réception et épuisette grand format est obligatoire,
- 2° Privilégier la pêche avec hameçons sans ardillon et corps de ligne en nylon dans la mesure du possible,
- 3° Tout sac de conservation est interdit,
- 4° La pêche se pratique à 4 cannes maximum par pêcheur,
- 5° Vous pouvez pêcher sur tout le pourtour de l'étang,
- 6° Interdiction de pêcher à la graine non cuite,
- 7° L'esturgeon est un poisson fragile qui nécessite une remise à l'eau assez longue (afin de l'oxygéner de nouveau). Merci de le respecter.
- 8° Il est strictement interdit de prélever ces poissons vivant de l'étang dans un but consommation, de transfert ou de revente,
- 9° Profitez en pour prendre de nombreuses photos !

- Pêche du blanc (gardons, rotengle, tanche etc ...) :

- 1° Toutes les pêches sont autorisées, mais l'utilisation d'une bourriche profonde est préférable.

- Pêche du carnassier :

- 1° Les pêches au vif, mort manié, cuillère, leurre souple, poisson mort posé, rapala etc ... sont autorisées.

- Concernant la nature et l'environnement :

- 1° Il est strictement interdit de déposer des déchets sur les contours de l'étang et dans l'étang.
- 2° Les feux et barbecues au sol sont interdits, merci d'utiliser ceux mis à votre disposition.
- 3° Interdiction de couper du bois et/ou de créer des postes de pêches, ainsi que d'utiliser le bois stocké, mais vous pouvez en ramasser sans aucun problème.
- 4° Les biwys et autres toiles de tentes sont autorisés sur toutes les rives.
- 5° L'utilisation d'embarcations motorisées par énergie **électrique** (moteur à essence interdit) est autorisée (bateaux amorceurs, barques, annexes ...) mais demeure sous votre entière responsabilité en cas d'accident (chavirement, noyade ...).
- Le propriétaire ne pourra être tenu responsable d'un quelconque accident pouvant avoir lieu sur l'étang.
- 6° L'utilisation de l'aire de jeu (portique bois) est sous la responsabilité des locataires. En cas d'accident, les propriétaires ne pourront être tenus pour responsables. L'âge maximal d'utilisation est de 6 ans.
- 7° Il est strictement interdit de se baigner dans l'étang (eau non potable, fonds vaseux ...).
- 8° Les animaux sont autorisés, néanmoins, toutes déjections doivent être ramassées.
- 9° Les locataires doivent laisser l'endroit dans l'état de propreté identique à leur arrivée.
- 10° Interdiction totale de se rendre sur l'île pour quelques raisons que ce soit.
- 11° Toute forme de chasse est strictement interdite sur le terrain.

Le propriétaire se réserve le droit de prendre des sanctions telles que la résiliation immédiate de la location avec conservation de toutes les sommes d'argent versées en cas de non-respect des règles précitées.

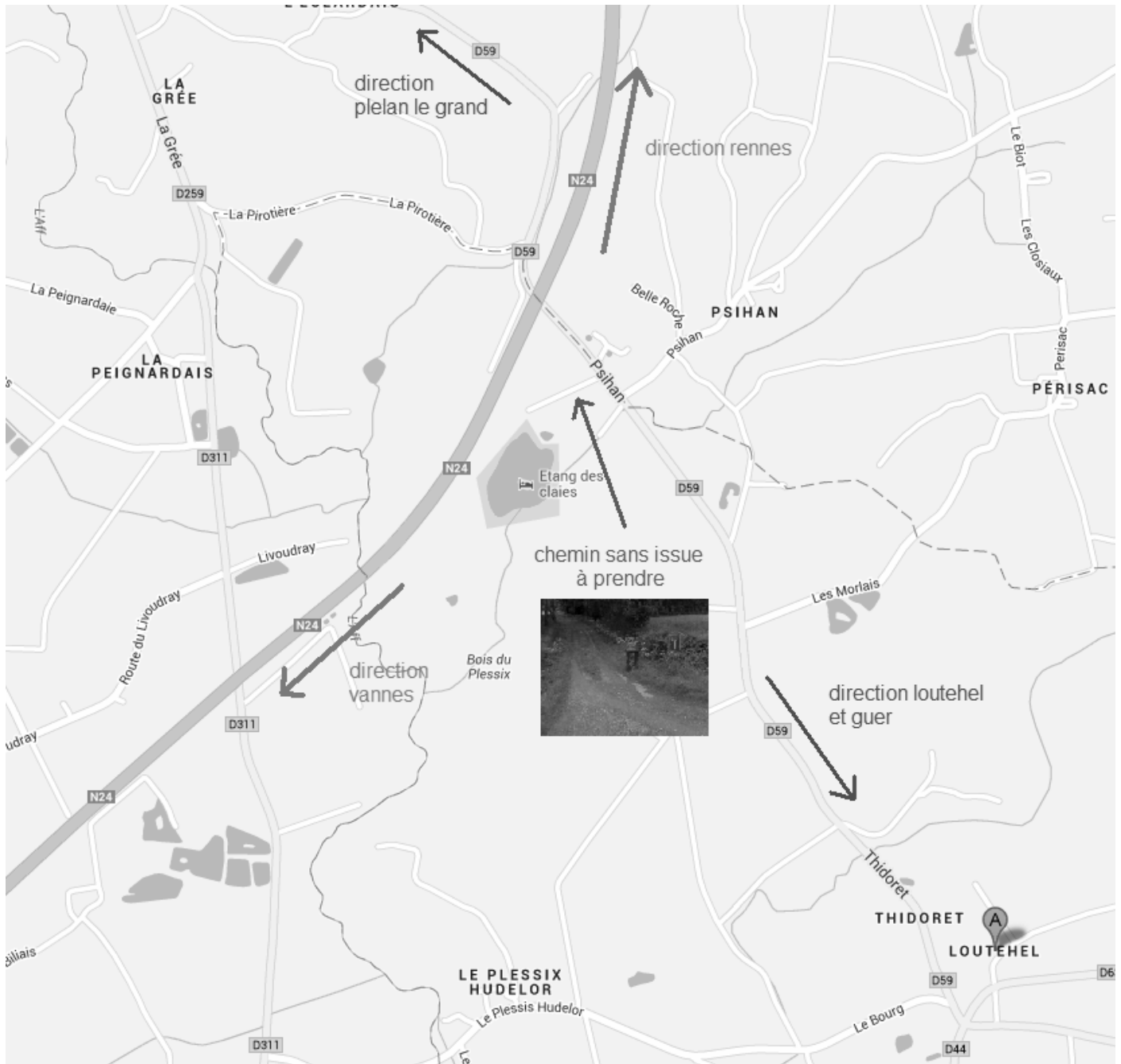
Le propriétaire se réserve le droit d'effectuer des visites imprévisibles sur le site ou de s'y rendre pour effectuer des travaux.

Signature

« Lu et approuvé »

Plan d'accès à l'étang

A conserver par le locataire



Liste des équipements mis à disposition

A conserver par le locataire

(La liste est non exhaustive)

Cuisine :

- 1 four grill,
- 1 four micro onde,
- 1 bouilloire,
- 1 machine à café,
- 1 grille pain,
- 1 réfrigérateur + 1 congélateur,
- 1 aspirateur,
- 1 plaque cuisson (3 feux gaz + 1 plaque électrique),
- Ensemble vaisselle pour 6 personnes (grandes et petites assiettes, verres, bols, mugs, etc ...),
- Ensemble de couverts pour 6 personnes et ustensiles de cuisine,
- Poêles, casseroles, récipients, plats à tartes, plats à cuire, planche à découper etc ...,
- 1 poubelle.

Salon :

- 1 table,
- 6 chaises,
- 1 canapé d'angle convertible lit 2 personnes (couette et oreillers dans le canapé),
- 1 table basse,
- 1 meuble à tiroirs,
- 1 meuble télé,
- 1 télévision LCD + télécommande,
- 1 lecteur DVD + télécommande,
- 1 livebox « orange » + télécommande,
- 1 coffre.

Chambre 1 (lit double 140X190) :

- 1 sommier + 1 matelas + 1 protège matelas,
- 1 couette 2 personnes + 2 oreillers,
- 2 lampes de chevets,
- 1 armoire avec miroir + cintres.

Chambre 2 (2 lits simples 90X190) :

- 2 sommiers + 2 matelas + 2 protèges matelas,
- 2 couettes 1 personnes + 2 oreillers,
- 2 lampes de chevets,
- 1 penderie + cintres
- 1 ventilateur, 1 table à repasser + fer à repasser.

Salle de bain :

- 1 poubelle,
- 1 sèche cheveux,
- 1 lisseur cheveux,
- 1 raclette douche.

WC :

- 1 poubelle, 1 brosse + pot

Buanderie :

- 1 lave linge,
- 1 Tancarville,
- 1 réfrigérateur d'appoint,
- Nécessaire de nettoyage (balai brosse, serpillière, seaux, balai, balayette + pelle etc ...).

Extérieur :

- 1 table de jardin pour 6 personnes,
- 6 chaises de jardin,
- 1 parasol + pied + socle,
- 3 bains de soleil,
- 2 barbecues + grilles,
- 1 portique aire de jeux.

Il est possible que des consommables laissés par les propriétaires ou les précédents locataires (charbon, allume feu, lessive, produits d'entretien, papier toilette, sacs poubelle etc ...). Ce qui est agréable pour les premiers jours de votre séjour.

Merci de faire de même dans la mesure du possible pour vos successeurs qui apprécieront eux aussi ce geste.

PASSEZ UN AGREABLE SEJOUR !!!!!